

Longueuil, le 9 janvier 2019

N/Dossier : E18195-01

**Objet : Demande d'accès n° 2006 78699- Lettre réponse**

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 21 novembre dernier, concernant le 5935 rue Anthony à Brossard (Lots : 2 027 354 et 2 027 256). Le document visé par votre demande est accessible. Il s'agit de :

- Rapport de l'accident technologique du 10 février 2000 (2 pages).

Vous noterez que dans ce document, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

...2

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, analyste responsable du dossier, par courriel, à l'adresse [fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca](mailto:fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca) en indiquant le numéro du dossier en objet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**ORIGINAL SIGNÉ**

Fabrice Tremblay  
Répondant régional  
de l'accès aux documents

p. j. (3)



ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

°. Référence : 711016965800501

T. 16000210357 ( )

Date de l'événement : 00.02.10 Heure : 10h 00 min Nbre de photos : \_\_\_\_\_  
 Organisme impliqué : \_\_\_\_\_ **Articles 53-54 de la L.A.D.**  
 Adresse : 5935 ANTHONY Poste: [ ]  
 Ville : BROSSARA Code postal: J4Z 1L5  
 Endroit de l'événement : 5935 ANTHONY Code S.P.: \_\_\_\_\_  
 Ville de l'événement : BROSSARA N°. de ville : 58005  
 Produit en cause : MAZOUT État du produit L/S/G (L)

NON CLASSÉ	CLASSE	UN: <u>1202</u>
	<u>3.2</u>	CAS :

Quantité: Approx.: ( ) Imp.: \_\_\_\_\_  
 Précise: ( ) Dév.: \_\_\_\_\_  
 Sans Dév.: ( ) Réc.: \_\_\_\_\_

Aspects humains

Sans Objet: \_\_\_\_\_  
 Évacués :  Nbre : 4  
 Blessés : \_\_\_\_\_ Nbre : \_\_\_\_\_  
 Traités imm. : \_\_\_\_\_ Nbre : \_\_\_\_\_  
 Hospitalisés : \_\_\_\_\_ Nbre : \_\_\_\_\_  
 Décédés : \_\_\_\_\_ Nbre : \_\_\_\_\_

SECTEUR : Aéroportuaire ( ) Commercial ( ) Forestier ( )  
 Industriel ( ) Minier ( ) Mixte ( )  
 Portuaire ( ) Résidentiel ( ) Rural ( ) Autres ( )

IMPACT: Air ( ) Cours d'eau ( ) Infrastructure d'Intérieur ( )  
 Infrastructure Souterraine ( ) Infrastructure de Surface ( ) Milieu Naturel ( )

TYPE D'ÉVÉNEMENT : Aérien ( ) Bris d'équipement ( ) Déversement illégal ( ) Ferroviaire ( ) Incendie ( )  
 Manutention ( ) Maritime ( ) Réservoir ( ) Routier ( ) Travaux illégaux ( ) Autres ( )

Sommaire (causes de l'événement) : Remplissage d'un réservoir souterrain

Signalé par : ANNE CARON Origine M. E.F (O/N): \_\_\_\_\_  
 Organisme : SERV. POLICE MUNICIPALE Appel reçu à : 14 h 18 min  
 Tél. : (450) 926-7911 [ ] Date : 00.02.10 Fin de la conversation : 14 h 25 min

PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX

Sortie : Oui ou Non ( )  
 Urgence-Environnement : PAUL LEFEBVRE Rendu sur les lieux à : 14 h 50 min  
 Organisme impliqué : GHISLAIN LAPORTE, ROBERT LAPORTE Quitte les lieux à : 15 h 50 min  
 Responsables municipaux : PASCAL PETIT, MARIO BEAULIEU; INC Temps total: \_\_\_\_\_ min  
M. SOUCY, INSP. MUN. Nbre de sorties: \_\_\_\_\_  
 Autres : \_\_\_\_\_ Catégorie: (1)  (2) \_\_\_\_\_ (3) \_\_\_\_\_  
 Demande d'exécution de travaux (O/N)   
 Émissions 115.1 (O/N)   
 Fonds d'urgence (O/N)  Coût \_\_\_\_\_  
 Pér. de traitement: Int  Ext ( ) Comb ( )

Transféré à (serv. ou code): VIL Zone (M.T.M): \_\_\_\_\_ X: \_\_\_\_\_ Y: \_\_\_\_\_

Sommaire : LIVREUR DE MAZOUT INCONNU A LIVRÉ PAR ERREUR ET SEST  
 (Interventions) ECLIPSÉ SANS LE DIRE. LE RESERVOIR ÉTANT ENLEVÉ À L'INTÉ-  
RIEUR, LE PRODUIT A COULÉ ENTRE LES MURS ET SOUS LE PLAN  
CHER. AT RECOMMANDÉ ÉVACUATION

Signature : \_\_\_\_\_ Date : 00.02.10



**DEMANDE D'EXÉCUTION DE TRAVAUX -SANS PRÉJUDICE-**

Selon les constatations que j'ai effectuées à BROSSARD AV 5935

ANTHONY

vous êtes le propriétaire ou vous aviez la garde d'un contaminant qui a été déversé dans l'environnement ou qui risque de l'être. Selon les lois et les règlements administrés par le ministère de l'Environnement, vous êtes tenu de récupérer ces contaminants ainsi que tous les matériaux souillés ou contaminés et d'éliminer tous ces produits à des endroits et selon des méthodes approuvées.

Ces travaux de récupération et/ou de confinement devront débiter

IMMÉDIATEMENT

À défaut de vous conformer à cette demande, le ministère de l'Environnement effectuera lui-même les travaux requis et exigera un remboursement des frais directs et indirects encourus (*article 115.1 de la Loi sur la Qualité de l'Environnement*). Vous serez aussi passible de poursuites pénales.

Cet avis est émis par : PAUL LEFEBVRE  
inspecteur dûment autorisée du ministère de l'Environnement à :

**Articles 53-54 de la L.A.D.**

Date : 10 FÉVRIER 2000

Heure : 15 h 15

Signature : [Signature]  
Inspecteur du ministère de l'Environnement